

Charte d'adhésion Norm'Endo



<https://www.endometriose-normandie.fr/professionnel-de-sante-adherer-normendo>

1- Historique de la Filière Norm'Endo

Dans le cadre de l'Instruction Ministérielle N°DGOS/R4/2022/183 du 12 juillet 2022 relative à l'organisation, sur les territoires de filières dédiées à la prise en charge des patientes atteintes d'endométriose, et à la Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose du 14 février 2022 par le Ministre de la santé, l'association Norm'Endo a été créée le 16 avril 2024.

Financée par l'Agence Régionale de santé de Normandie, Norm'Endo est la filière endométriose normande, elle intègre l'ensemble des professionnels de santé, structure de soins, associations impliquées dans la prise en charge de l'endométriose.

2- Les missions de la filière Norm'Endo

En association avec l'ARS Normandie et les professionnels de la Normandie, l'association a pour objet de créer un réseau de soins pluridisciplinaire pour renforcer la collaboration entre les professionnels de santé impliqués dans cette pathologie sur le territoire.

Elle sensibilisera tous les acteurs pour détecter plus précocement la maladie

Elle organisera la formation professionnelle des professionnels de santé médicaux, paramédicaux et professionnels des soins de support.

La filière a également pour mission d'améliorer le parcours de soins en généralisant les filières de prise en charge dédiées à la maladie pour mieux orienter et plus rapidement les patientes en offrant à chaque usager la même offre de soins et les mêmes conditions de sécurité quel que soit le lieu de son domicile.

Elle facilitera la collaboration des acteurs notamment par la mise en place de réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP)

La recherche sur l'endométriose est un des axes à mettre en œuvre, réaliser et à promouvoir sur le territoire.

Des actions d'éducation thérapeutique des patientes prises en charge seront organisées et soutenues par la filière avec des professionnels de terrain.

Une communication pour sensibiliser le grand public sur la maladie et l'offre de soins sur toute la région sera menée.

L'association Norm'Endo est composée de :

Membres professionnels des soins de support impliqués dans tout ou partie de leur activité, dans la prise en charge de l'endométriose, en première, deuxième et troisième ligne ;
Membres représentant les établissements de soins publics et privés ; ainsi que des membres représentant les associations de patientes.

3- Fonctionnement :

L'association Norm'Endo a été créée par des membres fondateurs, qui ont participé à l'Assemblée Générale constitutive et ont ratifié les Statuts de l'association. Ils ont assuré la gestion de l'association jusqu'à l'élection d'un conseil d'administration. Un Bureau composé de 6 professionnels a été élu parmi ses membres.

Un nouveau CA et un nouveau Bureau ont été élus en novembre et décembre 2025.

Les organes de décision de l'association sont :

- Le Conseil d'Administration ;
- Le Bureau ;
- L'Assemblée Générale.

Les projets de la filière sont validés en réunion du Bureau et en Assemblée générale avec le CA.

4- Adhésion simple sans parution dans l'annuaire = Sympathisants à la filière

Une adhésion à la filière **sans souhait d'apparaître dans l'annuaire** du site internet est **possible** dans le formulaire d'adhésion.

Cette adhésion simple permet au professionnel de suivre les informations de la filière, les actualités et formations proposées.

L'adhésion est gratuite, elle comporte :



- 1- un formulaire en ligne à renseigner, sur le lien :
- 2- la charte est à consulter,
- 3- Prendre connaissance des statuts de l'association : lien internet

L'adhésion à Norm'Endo est **annuelle et par tacite reconduction**.

En cas de déménagement, cessation d'activité, ou pour une autre raison, un droit de modification ou de retrait de ses coordonnées doit être effectué, en adressant un mail à contact@endometriose-normandie.fr avec un préavis d'un mois.

Vous trouverez dans l'Annexe , l'ensemble des données demandés lors de votre adhésion.

Ces critères pourront évoluer vers des niveaux obligatoires, au sein de Norm'Endo et/ou au niveau national.

5- Adhésion avec souhait de parution dans l'annuaire

Si vous souhaitez intégrer la filière, veuillez-vous adresser à :

L'adhésion est gratuite, elle comporte :



- 1- un formulaire en ligne à renseigner, sur le lien :
- 2- la charte est à consulter ,
- 3- les engagements lors de l'adhésion ayant été acceptés : lien internet
- 4- Prendre connaissance des statuts de l'association : lien internet

En adhérant à Norm'Endo, le professionnel accepte que ses coordonnées professionnelles apparaissent sur **l'annuaire du site internet** Norm'Endo.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et dans les conditions prévues par ces mêmes textes, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant. Vous pouvez également demander la limitation du traitement de vos données à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant à l'équipe de coordination de votre filière Norm'endo.

L'adhésion a Norm'Endo est **annuelle et par tacite reconduction**.

En cas de déménagement, cessation d'activité, ou pour une autre raison, un droit de modification ou de retrait de ses coordonnées doit être effectué, en adressant un mail à contact@endometriose-normandie.fr avec un préavis d'un mois.

Une fois votre demande d'adhésion effectuée, elle sera prise ne compte après vérification des critères par la filière.

L'adhésion sera ensuite transmise au professionnel demandeur par mail.

Vous trouverez dans l'Annexe , l'ensemble des données demandés lors de votre adhésion.

Ces critères pourront évoluer vers des niveaux obligatoires, au sein de Norm'Endo et/ou au niveau national.

Engagements lors de l'adhésion :

En adhérant à la filière Norm'Endo, chaque professionnel de santé s'engage à :

- suivre les **recommandations actuelles** en matière de prise en charge de l'endométriose HAS et des sociétés savantes, relayées sur le site internet.

- **se former dans le domaine de l'endométriose** : formations diplômantes, DU, congrès, formations ciblées sur la prise en charge en endométriose et le métier exercé.

- Chaque adhérent s'engage à assister **au congrès annuel de la filière Norm'Endo** ou à une formation sur l'endométriose au minimum **tous les 2 ans**. (Un **justificatif de formation** peut être demandé par la filière).

- Suivre les protocoles de prise en charge de l'endométriose proposés par la filière NORM'ENDO

-le suivi de la **formation du MOOC** endométriose est fortement recommandé pour les adhérents :

<https://www.pns-mooc.com/fr/mooc/19/presentation>

-la connaissance des associations de patientes investies dans l'endométriose est à connaître et à transmettre si besoin aux patientes.

6-RCP et TELEEXPERTISE :

La filière met à disposition l'outil Omnidoc pour les RCP sur le territoire, les professionnels sont invités à solliciter la filière pour utiliser cet outil et se tenir informés des RCP du territoire existantes.

Lorsque les RCP du 1^{er} recours seront mises en place, l'adhérent s'engage à participer aux RCP de son territoire.

Il est rappelé que chaque professionnel de santé agit dans son champ de compétences et est responsable de ses prises en charge.

La filière Norm'Endo ne sera pas tenue responsable des prises en charge de ses adhérents.